

Le drame de Lagny

Mort pour avoir voulu sauver sa population

Le 13 septembre 1917, sept mois après la libération provisoire du village de Lagny, l'institutrice Mme Geoffroy, retraça la tragédie du 19 septembre 1914 au cours de laquelle quatre habitants dont le maire Paul Picart furent passés par les armes.

Le drame de Lagny, par Mme Geoffroy

Le 18 septembre 1914, vers cinq heures de l'après-midi, devant notre porte, mon mari et moi présents, le commandant allemand du 15e d'Artillerie posa à M. Picart, Maire, la question suivante:

"- Y a-t-il des armes ici?

- Non, mon Commandant, vous pouvez être bien tranquille. "

Fatale réponse, qu'il avait déjà faite le 2 septembre précédent au colonel du 15e d'Infanterie cantonné dans le même village pendant trois jours. Mon mari, voulant appuyer M. Picart et inspirer confiance à l'officier, ajouta :

"-Je connais la population ayant été secrétaire de M. le Maire pendant trente ans, ma femme est institutrice, nous pouvons vous assurer que les habitants sont très calmes et qu'il ne vous arrivera rien.

- Tant mieux, dit le commandant, nous avons un général qui est très sévère."

Le lendemain matin, le 19 septembre, de vieilles cartouches trouvées dans la cour de M. Leclère (fusillé) éveillèrent les soupçons des soldats qui sommèrent celui-ci de leur donner son fusil. Cet homme perdant absolument la tête conduisit les soldats non dans sa maison où était cachée son arme, mais chez le gendre de sa femme, M. Lavagnery (sic). En leur présence, il demanda son fusil ; ce dernier nia la possession de cette arme. Les brutes cherchèrent et trouvèrent dans la cave deux fusils qu'ils apportèrent chez nous amenant avec la famille Lavagnery : le vieux père, le fils, sa femme et la fillette âgée de 13 ans, pour fournir des explications au commandant. Les quatre malheureux, interrogés en notre présence jurèrent à genoux qu'ils ne voulaient pas se servir d'armes contre les Allemands puisqu'elles étaient cachées. Le commandant, après les avoir menacés, les renvoya chez eux avec les soldats baïonnettes au canon.

Mon mari ayant fait appel à la clémence de l'officier, fut menacé par lui en ces termes : "Monsieur, vous avez menti ; vous avez dit que la population était bonne, elle est très méchante ; vous serez arrêté, vous serez fusillé ; je brûlerai votre maison ; je reste ici, mais cela ne fait rien ; je vous défens (sic) de sortir de votre maison."

Une publication faite par le garde ayant ordonné de porter les armes à la Mairie, plusieurs chasseurs l'exécutèrent. Vers 10 heures, je vis venir M. Picart et allant à sa rencontre, je lui demandai : "Mais que se passe-t-il donc ? - C'est terrible, Madame ", me répondit-il sans s'arrêter. Le curé, M. Flamant, accompagné d'un soldat entra dans chaque maison et demandait si on avait tiré pendant la nuit. D'autres soldats arrêtaient des hommes et des jeunes gens et les obligeaient à se rendre à la Mairie.

Dans l'après-midi, vers 3 heures, M. Picart alla demander à M. Valois une voiture pour conduire des prisonniers civils à Noyon. Il avait le pressentiment de sa fin prochaine. Il fit ses adieux à M. Valois et lui dit : "Vous voyez que la place de Maire n'est pas enviable. je vais être emmené à Noyon ou peut-être fusillé."

Vers cinq heures, deux salves, tirées à peu d'intervalle, mirent la population en émoi. Personne n'avait le soupçon du terrible drame qui se jouait à quelques mètres de la Mairie,

côté nord-est, au pied d'un pommier. C'était la mort de cinq martyrs accroupis au bord de la fosse commune, les yeux bandés d'une toile de paille, préparée devant eux à la Mairie...

Ni les supplications de Mme Picart, appelée pour faire ses adieux à son mari, ni celles du docteur Kaan, de Beaulieu-lès-Fontaines, qui, parlant la langue allemande, espérait toucher le cœur des assassins, n'avaient pu faire fléchir la colère du général arrivé dans l'après-midi. Celui-ci, sur les plaintes d'un jeune officier montrant chez M. Valois sa main percée d'une balle prétendue française, avait donné ordre d'être sans pitié. (Quelques personnes ont dit que 7 civils étaient condamnés, mais je ne puis certifier l'exactitude du fait.)

A 6 heures, le commandant accompagné de son adjudant, s'avança vers nous et s'adressant à mon mari :

" - Avez-vous entendu la fusillade ?

- Oui, qu'est-ce que c'était ?

- Eh bien ! On a fusillé cinq civils...

- Cinq civils ?

- Oui : le bourgmestre, le pasteur, Lavagnery père, le fils et un autre gros " (sic)

Mon mari, livide et chancelant, n'eut que la force de dire : " M. Picart fusillé, oh !... " L'adjudant prenant la parole et scandant bien ses mots, accompagnés de gestes énergiques, s'adressa à moi :

" - Mme Geoffroy, vous direz à Mme Picart que son mari était un homme déloyal.

- Oh ! Monsieur, Un homme si honnête !

- Non, Madame. Il a menti. En votre présence, hier, il nous a dit : il n'y a pas d'armes ici. Or, on a trouvé ce matin trente-cinq fusils. Le pasteur en avait six cachés dans l'église.

- Mais Monsieur, il n'était pas chasseur.

- Il avait peut-être gardé les fusils des propriétaires qui les lui avaient confiés.

- On a tiré sur nos canons placés dans la prairie près d'une petite maison blanche. Partout où nous passons, on a tiré sur nous. "

Le commandant reprenant la parole et se tournant vers mon mari :

" - Avez-vous un fusil ?

- Non, Monsieur, je ne suis pas chasseur.

- Il ne faut pas mentir ; vous restez prisonnier dans votre maison "

Vingt prisonniers, les mains liées, furent emmenés à Noyon le jour même.

Le lendemain matin, 20 septembre, la horde redoutable est partie. Elle se composait des débris de plusieurs régiments : 25e Uhlans, 15e d'Artillerie, 12e et 9e d'Infanterie, etc. Après le départ, dans la matinée, les cinq corps des cinq fusillés ont été retirés de la fosse et transportés dans leur demeure respective. Le soir du même jour, les assassins après s'être battus à Verpillères, sont revenus au repos à Lagny. Ils ont nommé M. Valois Maire et chargé le garde de prendre des otages. Le commandant du 15e d'Artillerie arrivant chez nous, a demandé à mon mari s'il avait vu une automobile. Sur la réponse négative de celui-ci, il lui dit qu'on avait

tiré dans le territoire de Lagny sur une automobile qui passait et qu'il était nécessaire qu'on prit des otages. Environ 25 hommes, pris au hasard, ont passé la nuit dans la salle de la mairie et n'ont été relâchés que vers huit heures et demie le lendemain matin.

Le lundi matin, 21 septembre, départ définitif des troupes. A 2 heures de l'après-midi, inhumation de M. Picart. Ce que fut la cérémonie, je ne puis le décrire. Les quatre autres fusillés furent enterrés le même jour.

On peut bien dire haut que M. Picart était l'homme du devoir. Non seulement il n'a pas voulu, à l'approche de l'ennemi, quitter son poste périlleux, mais il encourageait les habitants au travail, donnant lui-même l'exemple, blâmant ceux qui parlaient de fuir et rappelant à tous leur devoir de Français. Mais il était marqué par la fatalité. Déjà, le 17 septembre, il avait échappé miraculeusement à la mort. Deux soldats français de l'arrière-garde d'une armée

passée ce jour-là s'étant arrêtés chez lui pour lui faire signer un bon de réquisition pour des bicyclettes, eurent l'imprudence de tirer sur deux éclaireurs allemands qui s'avançaient lentement précédant un renfort qui, venant de la direction est et suivant à peu de distance les Français passés une heure auparavant, se dirigeaient vers Lassigny (c'était le jour de la tentative faite par nos troupes pour reprendre Noyon). Les deux soldats ayant manqué leurs coups n'eurent que le temps de fuir avec leurs vélos. Les éclaireurs arrivant furieux chez M. Picart, tirèrent sur lui, le manquèrent ; l'un d'eux, le frappant, l'accusa d'avoir lui-même tiré sur la route de Lassigny où, après l'avoir à nouveau brutalisé, ils le lâchèrent.

Quelques jours auparavant, M. Picart, n'écouterant que son patriotisme, avait hébergé dans sa ferme un jour et une nuit de grande pluie, 150 ou 200 soldats environ qui, échappés de la débâcle dite, le convoi de Laon, regagnaient, de forêt en forêt, leurs régiments en retraite (sic). Il les avait fait conduire à travers bois par un homme courageux, M. Cleiret, jusqu'à Fresnières. Nous nous sommes demandés bien des fois si ces faits ont été connus de l'Armée allemande qui a cantonné les 18-19-20 septembre et relatés par le procès, car le matin du 21, au moment du départ de nos locataires de sinistre mémoire, le commandant me disant au revoir, crut bon de s'apitoyer :

" - Vous garderez un mauvais souvenir de notre passage, Madame.
- Imprudent, votre Maire, Madame, imprudent ! "

Cette réflexion nous a fait supposer que peut-être le hasard avait fait connaître à nos ennemis le caractère patriote de M. Picart et qu'il était déjà marqué à l'encre rouge. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

M. Picart est mort pour avoir voulu sauver sa population. Sa conduite si digne peut être citée en exemple. C'est pourquoi j'ai cru bon de le faire connaître dans ses détails les plus marquants pour que son nom soit ajouté à la liste si longue des martyrs de la Grande Guerre.

Lagny, 13 septembre 1917
Témoignage de Mme Geoffroy,



Plaque apposée sur le mur de clôture de l'actuelle mairie - école de Lagny (cliché Jean-Yves Bonnard).



Derrière l'église de Lagny, le socle d'un crucifix porte une plaque rendant hommage au curé fusillé, Denis Flamand (cliché Jean-Yves Bonnard)



Le monument aux morts de Lagny porte sur l'une de ses faces la liste des morts civils de la commune dont les fusillés du 19 septembre 1914 (Cliché Jean-Yves Bonnard).

Pour citer cet article : Le drame de Lamy

URL : http://crdp.ac-amiens.fr/cddpoise/oise14_18/drame_lany.php